

MINISTERE DES AFFAIRES SOCIALES,  
DE LA SANTE ET DES DROITS DES FEMMES  
---  
DIRECTION GENERALE DE L'OFFRE DE SOINS

---  
Sous-direction des ressources humaines  
du système de santé  
---

Bureau des ressources humaines hospitalières

MINISTERE DE L'EDUCATION NATIONALE, DE  
L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR ET DE LA  
RECHERCHE

---  
DIRECTION GENERALE DES RESSOURCES  
HUMAINES  
---

Service des personnels enseignants de l'enseignement  
supérieur et de la recherche  
---

Sous-direction du pilotage du recrutement et de la gestion  
des enseignants-chercheurs  
-----

---  
Département des personnels enseignants-chercheurs des  
disciplines de santé

Paris, le 11 JAN. 2016

A

Mesdames et Messieurs les directeurs généraux des agences régionales de santé  
Mesdames et Messieurs les directeurs généraux de centres hospitaliers universitaires  
Mesdames et Messieurs les directeurs d'unité de formation et de recherche de médecine

**Objet :** Date de prise de fonctions des internes aux semestres de mai 2016 et novembre 2016

Nous vous informons que les dates de prise de fonctions des internes pour le semestre de mai 2016 et pour le semestre de novembre 2016 restent respectivement fixées au lundi 2 mai 2016 et au mercredi 2 novembre 2016.

Les intéressés poursuivront donc leurs fonctions d'interne jusqu'au dimanche 1<sup>er</sup> mai 2016 inclus pour le semestre en cours et jusqu'au mardi 1<sup>er</sup> novembre 2016 inclus pour le semestre suivant.

Ceux d'entre eux qui seront recrutés en qualité de chef de clinique-assistant ou d'assistant hospitalier universitaire, ou en qualité d'assistant généraliste ou d'assistant spécialiste des hôpitaux, prendront donc leurs fonctions le 2 mai 2016 au matin en ce qui concerne le prochain semestre et le 2 novembre 2016 au matin pour le semestre suivant. Dès lors, la date d'effet de leur nomination sous l'une ou l'autre de ces qualités doit être fixée au 2 mai 2016 ou au 2 novembre 2016.

Cependant, les internes, qui terminent leurs cursus et ne souhaitent pas poursuivre par un post-internat, pourront arrêter leurs fonctions au 30 avril 2016 pour le semestre en cours ou au 31 octobre 2016 pour le semestre suivant.

Pour la ministre et par délégation  
Pour le directeur général de l'offre de soins  
La chef de bureau des ressources humaines  
hospitalières

  
Odile BRISQUET

Pour la ministre de l'éducation nationale, de  
l'enseignement supérieur et de la recherche  
La chef du département des personnels enseignants-  
chercheurs des disciplines de santé

  
Maryline GENIEYS